

La formation :

Description

Il est créé, à l'Université Claude Bernard - LYON I, un Diplôme Universitaire de **NEUROPSYCHOPATHOLOGIE DES APPRENTISSAGES SCOLAIRES**.

Cette diplôme a pour objectif de dispenser et de valider les connaissances soulignant les principales implications de la démarche neuropsychologique dans le champ de la psychopathologie infanto juvénile.

Outre la présentation théorique des principaux axes d'études de ce courant de recherche, cet enseignement sera majoritairement centré sur les applications pratiques en terme de procédure diagnostique et de stratégie thérapeutique

L'enseignement s'étale sur **UNE ANNEE UNIVERSITAIRE** (Novembre à Juin).

Il se dispense sous la forme de **120 Heures** réparties en **80 Heures** de cours théorique, **20 Heures** de cours dirigés, et **20 Heures** de stages pratiques -

Le recours aux techniques de pédagogie interactive sera largement favorisé

Public concerné :

Cet enseignement s'adresse :

-

Les médecins, pharmaciens, dentistes

-

Les internes en médecine, pharmacie, odontologie

.

-

Les chercheurs et étudiants en sciences

-

Les Infirmiers

-

Les psychologues et étudiants en psychologie : à partir de la maîtrise

-

Les ergothérapeutes et professionnels des techniques de réadaptation (orthophonistes et psychomotriciens).

Le nombre d'inscrits est limité à **45 candidats**.

Effectif minimum : 15

L'inscription est précédée d'une préinscription par courriel avec lettre de motivation et CV du candidat auprès du responsable d'enseignement, le Pr Fourneret :

Contact pour les candidatures

: Pascale MOISSONNIER pascale.moissonnier@chu-lyon.fr

Les candidats étrangers, à équivalence de diplôme, suivent les mêmes règles que les candidats de nationalité française.

Accord écrit obligatoire du professeur à fournir avec le dossier d'inscription

Conditions d'accès :

Contact scolarité (inscription) :

DU Santé Sclarité

Telephone : 04 78 78 56 39

Email : sclarite.DU-CAPAMedecine@univ-lyon1.fr

Contact formation continue et alternance (FOCAL) :

GAELE TALFOURNIER

Email : gaelle.talfournier@univ-lyon1.fr

Débouchés :

Evaluation :

Durée : 1 an - 1 seule session

L'obtention du Diplôme Universitaire est soumise à la validation des objectifs pédagogiques préalablement fixés.

Un contrôle de l'assiduité des candidats sera effectué régulièrement au cours de l'année. Chaque candidat devra, par ailleurs, faire signer une fiche personnelle attestant de la réalisation de son stage clinique par le praticien consultant.

Le contrôle des connaissances du candidat comprend :

- La rédaction et la soutenance d'un mémoire professionnel (notée sur 20)

Seront **ADMIS** les candidats qui auront obtenus la moyenne aux épreuves suscitées.

1 SEULE SESSION.

Prochaine session :

Date de début : 15/11/2019

Date de fin : 16/05/2020

Dates prévisionnelles :

Les 15-16 Novembre 2019

Les 06-07 Décembre 2019

Les 10-11 Janvier 2020

Les 7-8 Février 2020

Les 20-21 Mars 2020

Les 16-17 Avril 2020

Les 15-16 Mai 2020

De 9h à 13h et de 14h à 18h tous les jours (sauf 1er cours début à 10h) soit 8h par jour :

3 Juillet 2020 : 14h-18h00 : **Examen final (soutenance orale des mémoires)**

Enseignement pratique

Sous la forme de 4 demi-journées de 3h00 réparties dans des services hospitaliers:

Tarifs :

Si prise en charge individuelle : 1200 € par an

Si prise en charge employeur : 1200 € par an

Modalités d'inscriptions :

INSCRIPTIONS :

1er- Contacter le Responsable Pédagogique
: Professeur FOURNERET

-

Secrétariat : Mme Pascale MOISSONNIER

pascale.moissonnier@chu-lyon.fr

Tél. : 04.72.12.95.62

2 -

Une fois l'accord de participation obtenu, vous **retirez un dossier d'inscription par Internet** entre le 26 Aout et le 11 novembre 2019

en cliquant sur en cliquant sur
s'inscrire
ci-dessous

3

-

A la fin de la procédure, on vous attribuera un numéro de dossier, notez-le et **imprimez le dossier et son complément. Renvoyez le dossier à l'adresse qui vous sera indiquée.**

ATTENTION : NE PAS ENVOYER DE REGLEMENT A L'INSCRIPTION

Le règlement sera à effectuer à réception de la ou des facture(s) établies par le service FOCAL de l'UCBL en suivant l'échéancier indiqué sur le contrat ou la convention de formation professionnelle.